

Les autruches multicolores



Des cavaliers très habiles chevauchants
leur drôles d'autruches...
De véritables marionnettes
hautes en couleurs !

Faisons un peu connaissance avec nos protagonistes...

"Rose" (surnommée Mémé)

Ancienne star, elle a des heures de vols...



"Samba"

Douce et chaleureuse, elle est toujours prête à faire la fête !



"Punky"

Jeune et rebelle...

Il est génétiquement modifiée !



"Paco"

Il a le sens du rythme et vous épate avec son jeu de jambes !



"Choco"

Mmm ! On en mangerait...

Cette délicieuse créole n'a pour but que de vous séduire !



"Boby"

Détendu et nonchalant, Il suit le mouvement.



Les autruches en situations...



Conditions techniques « Autruches Multicolores »



Artistes : 1 à 6 échassiers marionnettistes + 1 accompagnant.

Prestation : La durée des prestations ne peut en AUCUN CAS excéder 2h30 en défilé,
2 interventions déambulatoires de 45 minutes en 1/2 journée ou 3 interventions de 40 minutes en journée.

La troupe doit être placée en début de cortège, prévoir de l'eau pendant le défilé.

Prévoir un lieu de replis en cas d'intempéries.

Loges sécurisée : En **REZ-DE-CHAUSSEE** suffisamment grande pour le nombre d'artistes engagés avec une hauteur sous plafond adapté aux échassiers (3m). Disponible 2h avant le début de la prestation, avec 1 table (1,5m) et 1 chaise par artiste. Parking, point d'eau et toilettes à proximités.

Transfert : Prévoir un moyen de locomotion pour les artistes et costumes, si le lieu de représentation est à plus de 500m de la loge.

Repas et hébergement: L'organisateur prend en charge la restauration, et si besoin, l'hébergement de l'équipe.

Pour la prestation journée : prévoir un repas chaud le midi, (un sandwich ne constitue pas un repas),
Ainsi qu'une boisson et un sandwich en fin de prestation.

Province : repas le midi + le soir, éventuellement hébergement et petit déjeuné (à définir au cas par cas).

Hébergement des artistes en chambre « single ».

Tout déplacement exigeant un départ le matin et une arrivée sur place en cours d'après-midi
entraîne une indemnité de repas de 15 € par artiste par repas (aller + retour).

Frais de transports : 0.50 €/km par véhicule au départ d'Asnières(92600), (pas de frais à moins de 50km).